

Le 15 juillet 2015

PROCÈS-VERBAL de la 108^e séance spéciale du conseil d'administration du Conseil régional de transport de Lanaudière, tenue à la salle du conseil de la MRC de Joliette située au 632, rue De Lanaudière à Joliette, le mercredi **15 juillet 2015** sous la présidence de monsieur André Hénault.

Sont présents formant quorum :

- Monsieur André Hénault, Président, préfet, MRC de Joliette
- Madame Danielle H. Allard, préfète, MRC de Montcalm
- Monsieur Stéphane Berthe, représentant, MRC Les Moulins
- Monsieur Normand Champagne, substitut du préfet, MRC Matawinie
- Monsieur Éric Chartré, substitut du préfet, MRC de L'Assomption
- Monsieur François Desrochers, représentant, MRC de Joliette
- Madame Huguette Émond, représentante du transport en commun
- Monsieur Réjean Gouin, représentant, MRC de Matawinie
- Monsieur Gaétan Gravel, préfet, MRC de D'Autray
- Monsieur Normand Grenier, représentant, MRC de L'Assomption
- Monsieur Gabriel Michaud, substitut d préfet, MRC Les Moulins

Est également présente :

- Madame Tanya Grenier, directrice générale-secrétaire-trésorière, CRTL

Est présents uniquement au point traitant de la gouvernance des transports collectifs dans la région métropolitaine :

- Monsieur Denis Andlauer, DA Consultation

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance spéciale et adoption de l'ordre du jour
2. Procès-verbal du conseil d'administration
 - 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 17 juin 2015
 - 2.2 Suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 17 juin 2015
3. Procès-verbal du comité exécutif – suivi
4. Correspondance
5. Bordereau des comptes
 - 5.1 Déboursés - aucun
 - 5.2 Conciliation bancaire - aucun
 - 5.3 Liste des comptes à payer - aucun
6. Sujets spécifiques
 - 6.1 Circuits régionaux
 - 6.1.1 Statistiques d'achalandage - aucun
 - 6.2 Statistiques – Centrale d'appels du Terminus Joliette – aucun
 - 6.3 Prévisions budgétaires 2016 – discussions préliminaires
 - 6.4 Stationnement incitatif à Lavaltrie – Contribution de la MRC de D'Autray
 - 6.5 Renouvellement du contrat de location des bureaux du CRTL
 - 6.6 Révision de la gouvernance en transport collectif dans la région métropolitaine
 - 6.7 Mandat d'accompagnement stratégique – Révision de la gouvernance en transport collectif dans la région métropolitaine
7. Transport adapté
8. Règlements - aucun
9. Avis de motion - aucun
10. Rapport du président
11. Rapport de la Directrice générale / Secrétaire-trésorière
12. Requêtes et commentaires positifs, plaintes et commentaires négatifs - aucun
13. Sujets divers
14. Période de questions
15. Date et lieu de la prochaine séance et levée de la présente séance

CA-1045-
07/2015

1. Ouverture de la séance spéciale et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Normand Grenier, appuyé par monsieur Gabriel Michaud et résolu à l'unanimité :

QUE la séance spéciale du conseil d'administration du 15 juillet 2015 soit et est ouverte et que l'ordre du jour soit et est accepté en ajoutant les sujets suivants :

- 13.1 Circuit #35 – Ville de Sainte-Sophie
- 13.2 Aide financière – 2^e volet du projet Vente et perception

Annexe 1.0 : Projet d'ordre du jour CA du 15 juillet 2015

Le 15 juillet 2015

CA-1046-
07/2015

2. Procès-verbal du conseil d'administration

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 17 juin 2015

Il est proposé par monsieur Stéphane Berthe, appuyé par madame Huguette Émond et résolu à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration, tenue le 17 juin 2015, est trouvé conforme et en conséquence est approuvé.

Annexe 2.1 : Procès-verbal CA du 17 juin 2015

2.2 Suivi du procès-verbal du 17 juin 2015

À l'ordre du jour de la présente séance.

3. Procès-verbal du comité exécutif

Suivi de la conférence téléphonique du 30 juin 2015

Considérant que monsieur Julien n'était pas disponible pour effectuer le mandat d'accompagnement dans le dossier de la révision de la gouvernance en transport collectif dans la région métropolitaine, les membres du comité exécutif ont autorisé un mandat d'accompagnement stratégique à la firme DA Consultant pour une dépense n'excédant pas cinq mille dollars (5 000 \$) plus les taxes applicables.

4. Correspondance

Dépôt de la liste des correspondances couvrant la période du 11 juin au 8 juillet 2015, portant la référence CRTL-CA-2015-07, faisant partie intégrante du présent procès-verbal, et qu'elle soit et est versée aux archives du Conseil régional de transport de Lanaudière.

Annexe 4.0 : Liste de correspondance CA-2015-07

5. Bordereau des comptes

5.1 Déboursés

Aucun

5.2 Conciliation bancaire

Aucun

5.3 Liste des comptes à payer

Aucun

6. Sujets spécifiques

6.1 Circuits régionaux

6.1.1 Statistiques d'achalandage

Aucun

6.2 Statistiques – Centrale d'appels du Terminus Joliette

Aucun

Le 15 juillet 2015

6.3 Prévisions budgétaires 2016 – Discussions préliminaires

Bien que différentes discussions entourant la révision de la gouvernance en transport collectif dans la région métropolitaine et l'avenir même du CRTL ont présentement lieu, il est réaliste de croire qu'aucune modification n'entrera en vigueur avant le 1er janvier 2016. De ce fait, il est important de débiter les travaux de réalisation des prévisions budgétaires pour l'année 2016.

Les travaux de réalisation des prévisions budgétaires seront réalisés au courant des mois d'août et de septembre.

6.4 Stationnement incitatif à Lavaltrie – Contribution de la MRC de D'Autray

Généralement, les MRC qui souhaitent effectuer des achats d'immobilisation via le CRTL déboursent 100 % des dépenses. Suivant les délais administratifs, dès réception des subventions du MTQ par le CRTL, celui-ci redistribue le montant de la subvention à la MRC concernée. Cette procédure évite que le CRTL avance 100 % des fonds nécessaires à la réalisation du projet.

Les membres conviennent que la MRC de D'Autray devra déboursier la totalité des dépenses rattachées au stationnement incitatif nouvellement implanté à Lavaltrie et que le CRTL remboursera, à la réception des fonds du MTQ, les montants de subvention.

6.5 Renouvellement du contrat de location des bureaux du CRTL

Dépôt d'une nouvelle proposition du propriétaire pour un renouvellement du contrat de location des bureaux du CRTL.

Il est convenu de transmettre à maître Cantin l'addenda du bail de location et de reporter ce point à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil, pour discussions.

Annexe 6.5 : Addendum au bail de location

6.6 Révision de la gouvernance en transport collectif dans la région métropolitaine

Discussions

Participation de monsieur Denis Andlauer à titre de consultant dans le dossier.

CA-1047-
07/2015

6.7 Mandat d'accompagnement stratégique – Révision de la gouvernance en transport collectif dans la région métropolitaine

CONSIDÉRANT la résolution numéro *CE-169-06/2015* du comité exécutif du CRTL relativement à l'octroi d'un mandat à DA Consultant d'accompagnement stratégique dans le cadre du dossier de révision de la gouvernance en transport collectif dans la région métropolitaine ;

CONSIDÉRANT QUE la résolution autorisait une dépense maximale de cinq-mille dollars (5 000 \$) ;

CONSIDÉRANT QU'à ce jour, la portée de mandat se résume aux éléments suivants :

- Accompagnement des directeurs généraux du CRTL et des MRC de Les Moulins et L'Assomption aux rencontres du comité de gestion de l'aqtim portant sur la révision de la gouvernance.
- Réalisation de compte rendu des rencontres pour fin de discussions entre les partenaires.
- Échange et coordination avec les directeurs généraux et partenaires
- Échange et coordination avec madame Chantal Deschamps et monsieur Stéphane Berte (pour préparation aux différents comités de l'aqtim)

Le 15 juillet 2015

CONSIDÉRANT QUE les travaux dans le cadre de la révision de la gouvernance ne sont pas terminés ;

CONSIDÉRANT QUE la firme DA Consultant a spécifié son intérêt à poursuivre le mandat d'accompagnement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Normand Grenier, appuyé par monsieur Stéphane Berthe et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE la directrice générale soit et est autorisée à effectuer les démarches afin d'octroyer la continuité du mandat d'accompagnement stratégique dans le dossier de la révision de la gouvernance en transport collectif à la firme DA Consultant.

QUE la dépense maximale pour la continuité de ce mandat d'accompagnement n'excède pas cinq-milles dollars (5 000,00 \$) plus les taxes applicables.

7. Transport adapté

Aucun point à l'ordre du jour

8. Règlement

Aucun

9. Avis de motion

Aucun

10. Rapport du Président

Le Président, monsieur André Hénault, fait part verbalement des différentes interventions réalisées depuis la dernière séance du conseil d'administration.

11. Rapport de la Directrice générale / Secrétaire-trésorière

La Directrice générale, madame Tanya Grenier, fait part verbalement des différentes interventions faites depuis la dernière séance du conseil d'administration.

12. Requêtes et commentaires positifs, plaintes et commentaires négatifs et bilan

Aucun

13. Sujets divers

13.1 Circuit #35 – Municipalité de Sainte-Sophie

Les membres sont informés que la Municipalité de Ste-Sophie a pris l'initiative, sans consultation auprès du CRTL, de mettre en place un point de vente des titres du CRTL dans une entreprise privée située sur son territoire.

Les membres conviennent qu'une démarche devra être effectuée afin d'informer la Municipalité de Ste-Sophie sur la procédure du CRTL quant à la mise en service de point de vente.

Une démarche devra également être réalisée afin d'amorcer des discussions avec la Municipalité de Ste-Sophie quant à une éventuelle participation financière de celle-ci aux coûts d'exploitation du circuit 35.

Le 15 juillet 2015

13.2 Aide financière – 2^e volet du projet Vente et perception

La directrice générale fait part aux membres d'une correspondance datée du 10 juillet 2015, reçue du ministère des Transports, relative à l'aide financière – 2^e volet du projet Vente et perception.

14. Période de questions

Aucune

15. Date et lieu de la prochaine séance et levée de la séance

Date et lieu des prochaines séances

Conseil d'administration le 2 septembre 2015 à la MRC Les Moulins à compter de 9 h

Levée de la présente séance

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Stéphane Berthe, appuyé par monsieur Gabriel Michaud et résolu à l'unanimité :

QUE la présente séance ordinaire du 15 juillet 2015 soit et est levée.

CA-1048-
07/2015

André Hénault
Président

Tanya Grenier
Directrice générale / Secrétaire-trésorière